

PARTIE III

Étude de cas de pays

Faits relatifs aux inégalités au Malawi

Les inégalités **dépendent de la trajectoire** de développement choisie et sont caractérisées par le **dualisme** entre **les petites exploitations de subsistance et les grandes exploitations**



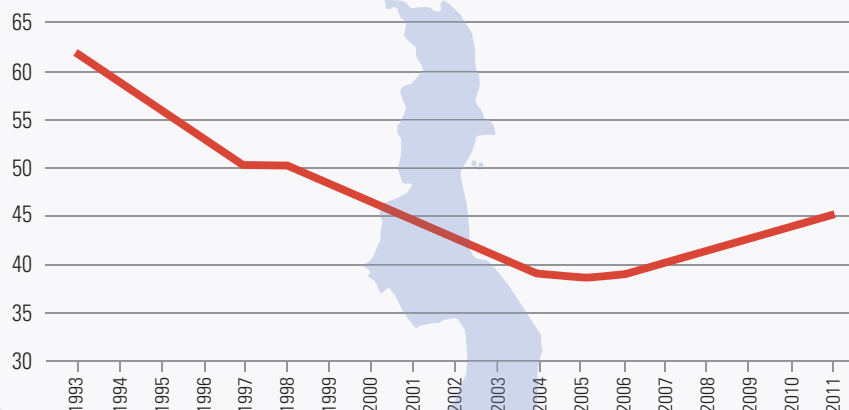
Le **programme Starter Pack** à l'intention des **petits exploitants**, **l'incidence du VIH/sida** et la **stabilisation des termes internationaux de l'échange** ont aidé à **réduire les inégalités** (1993-2005).



Le passage **d'une agriculture peu inégalitaire** à **des secteurs très inégalitaires** tels que les services, le commerce, les transports et la construction et la **migration urbaine** ont **exacerbé les inégalités** depuis 2005.



Coefficient de Gini



Le passage de **la production végétale** à **la production animale** et à **des activités informelles non agricoles** en zones urbaines et périurbaines ont **contribué à faire augmenter le coefficient de Gini global**.



Des politiques économiques peu viables, telles qu'une faible transformation du secteur manufacturier, la mauvaise gouvernance économique, le faible niveau des dépenses consacrées à l'enseignement secondaire et des engrais hors de portée des pauvres, ont contribué à augmenter le coefficient de Gini.



La lutte contre les inégalités appelle **une transition vers une agriculture moderne, à forte intensité d'intrants** et **un fléchissement de la croissance**.

12

La dynamique des inégalités de revenus dans le cadre d'une économie dualiste : le Malawi entre 1990 et 2011¹

GIOVANNI ANDREA CORNIA ET BRUNO MARTORANO

12.1 Contexte

Le Malawi est un petit État situé en Afrique australe. Sa superficie est de 118 000 km², pour 870 km de long et une largeur maximum de quelque 240 km. Le pays est enclavé et les ports les plus proches, Beira et Nacala (tous deux situés au Mozambique), sont à environ 1 000 km de Lilongwe, la capitale. Le Malawi est devenu une colonie britannique en 1893 et a obtenu l'indépendance en 1964. En 2011, la dernière année pour laquelle on dispose de données sur l'inégalité au Malawi, la population totale était de 15,5 millions d'habitants et le taux de croissance s'établissait autour de 3 % (Division de la population du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies [DAES], 2015). La densité de la population est élevée, avec 182,6 personnes au km², comparativement à une moyenne de 37 personnes au km² pour l'Afrique subsaharienne. La pierre angulaire de l'économie du pays est l'agriculture, qui emploie actuellement 65 % de la population active, génère environ 36 % du PIB et 90 % des recettes en devises. Ce secteur se caractérise, historiquement, par une dualité entre l'agriculture de subsistance des petits producteurs et les grands domaines dirigés par des colons blancs durant la période coloniale puis par des élites nationales après l'indépendance².

Ce chapitre vise à consigner et à expliquer l'évolution des inégalités entre 1991 et 2011 afin d'en tirer des enseignements en matière de politiques publiques pour l'avenir. L'analyse se fonde sur la littérature disponible, des données statistiques provenant de diverses sources nationales et internationales, sept enquêtes de consommation auprès des ménages et des enquêtes sur les revenus en rapport avec le projet RIGA consacré aux activités rurales génératrices de revenus en 2004 et 2011. La section 12.2 aborde les origines coloniales de l'inégalité de revenus et son évolution depuis 1964. En raison de l'importance de l'agriculture, la section 12.3 analyse la nature des institutions rurales et les politiques agricoles qui ont été appliquées durant les 30 dernières années ainsi que leur influence sur

¹ Les auteurs remercient de ses observations un rapporteur anonyme sur une version antérieure de ce chapitre, qui utilise des données de la base RIGA. Ils souhaiteraient également remercier Marco Tiberti et Alberto Zezza pour leur contribution initiale concernant l'utilisation de microdonnées du projet RIGA au Malawi. Les réserves habituelles s'appliquent.

² Ce dualisme fait référence à la coexistence de ces deux types de structures agricoles dans l'économie rurale, les petites exploitations et les grandes propriétés terriennes. La différence réside essentiellement dans la taille de l'exploitation, les variétés de cultures, les intrants utilisés, les technologies employées, les marchés d'exportation et la part des récoltes exportées.

la croissance et l'inégalité. La section 12.4 traite de la relation entre l'inégalité et un nombre de problèmes auxquels la population doit faire face. La section 12.5 étudie dans quelle mesure l'évolution de la structure de production et des sources de revenus a influé sur la brusque montée de l'inégalité entre 2004 et 2011. La partie 12.6 examine les incidences des politiques relatives au commerce, au cadre macroéconomique, et à la fiscalité et aux transferts sur l'inégalité. Pour finir, la section 12.7 résume les principales conclusions et suggère de nouveaux domaines dans lesquels la recherche pourrait être approfondie.

12.2 Origines coloniales de l'inégalité de revenus et évolution au fil du temps

Comme pour la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, suivre l'évolution à long terme de l'inégalité au Malawi s'avère assez problématique. Tout d'abord, il n'existe aucune donnée entre 1985 et 1993. En ce qui concerne les autres périodes, les informations proviennent de différentes sources (déclarations d'impôt, répartitions non normalisées des dépenses de consommation par personne et répartitions normalisées de revenus par personne) qui font appel à divers concepts de revenus et se concentrent sur différents segments de leur répartition. Plus important encore, les enquêtes sur les revenus et les dépenses de consommation ne sont pas conçues de la même manière. Le Malawi n'échappe donc pas aux problèmes habituels lorsqu'il s'agit de mesurer les inégalités de revenus et de consommation dans la région (Cornia et Martorano, 2015).

Comme le suggère le titre du chapitre, celui-ci examine l'évolution de l'inégalité au cours des deux dernières décennies. Ces changements dépendent fortement des trajectoires choisies, mais afin de comprendre leurs évolutions à long terme, il est essentiel de remonter aux origines coloniales des inégalités et au chemin suivi après l'indépendance. L'évolution des inégalités au Malawi est ainsi résumée ci-dessous :

- (a) Le Malawi est devenu un protectorat britannique en 1893. Bien qu'il n'y ait pas de données précises pour la période précoloniale, les inégalités de revenus et d'actifs étaient alors faibles, car le pays présentait une distribution égalitaire des terres agricoles dans le contexte d'un système foncier communal. La plupart des personnes pratiquaient l'agriculture de subsistance dans un contexte où les terres cultivables étaient abondantes. Les activités minières et manufacturières étaient très peu développées.
- (b) L'inégalité s'est creusée dans le sillage de la colonisation. Les colons européens ont en effet annexé une partie des meilleures terres pour instaurer une économie fondée sur de grandes exploitations visant à exporter des cultures de rente comme le coton, le thé et le tabac (Sindima, 2002). Ces changements ont eu pour effet d'accroître les inégalités dans l'accès à la terre et au capital humain, entraînant une prolétarianisation de la main-d'œuvre rurale par le biais d'un impôt foncier sur les cases (*but tax*) et du système *thangata* (Kwengwere, 2011)³. Dans l'esprit du modèle de centre-périphérie typique de l'ère coloniale, les dirigeants se sont gardés de développer les industries manufacturières, l'éducation et les infrastructures matérielles, mais se sont concentrés sur la création « d'institutions extractives »⁴ permettant d'exploiter les ressources du pays.

Avec la colonisation, l'économie du Malawi s'est diversifiée dans quatre secteurs principaux : le secteur à forte productivité des grandes propriétés contrôlant une part croissante des sols et qui,

³ Comme l'a signalé Kwengwere (2011 : 130), « le système Thangata était un système où la terre était échangée contre de la main-d'œuvre et qui est entré en vigueur en 1904. »

⁴ Acemoglu et Robinson (2012) soulignent le contraste entre la croissance des *Western offshoots* (ou rejets occidentaux), à savoir l'Australie, le Canada, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis, où les migrants européens ont mis en place des « institutions économiques et politiques inclusives », qui ont jeté les bases de la croissance économique, avec des inégalités modérées, et celle des pays en développement où seulement quelques Européens s'installèrent et où les puissances coloniales créèrent des institutions extractives destinées à l'exploitation des ressources locales. Le manque d'institutions adaptées a représenté une entrave majeure à la croissance après l'indépendance.

en 1978, représentait 16 % des terres des petits exploitants (Pryor 1988, tableau A2) ; un secteur comprenant un grand nombre de petits exploitants (1,3 million autour de 1990) ; un autre constitué d'exploitations agricoles de taille moyenne tournées vers la production de maïs et de cultures commerciales pour l'exportation (Lele, 1990) ; et une réserve de main-d'œuvre bon marché, qui a absorbé jusqu'à 12 % de la population active, employée dans les grandes propriétés malawites, les mines ou les plantations d'Afrique du Sud. Dans l'ensemble, ces évolutions ont creusé les inégalités, car les colons blancs se sont approprié une part considérable des loyers des terres dans la mesure où les revenus et salaires des quatre secteurs différaient substantiellement.

- (c) Entre 1964 et le début des années 1980, le pays a enregistré une baisse de la part des 0,1 et 0,25 % de personnes aux plus hauts revenus (Atkinson, 2014) en raison du départ des élites européennes. Se fondant sur les déclarations d'impôt, Atkinson remarque que les parts des hauts revenus : Les parts de revenus supérieurs au Malawi affichent un net déclin sur la période allant de 1964 à 1980. La part correspondant aux 0,25 % de personnes aux plus hauts revenus a baissé, de 7,7 % en 1964 à 5,3 % entre 1978 et 1980 ; celle correspondant aux 0,1 % de personnes aux plus hauts revenus est passée de 4,6 % à 3,6 % entre 1978 et 1980 (p. 51). Cependant, Pryor (1988) montre que sur la même période, les coefficients de Gini sectoriel et global ont considérablement augmenté (tableau 12.1).

TABLEAU 12.1 Coefficients de Gini des principaux secteurs économiques

	1968/69	1984/85
Familles de petits exploitants	0,203	0,453
Familles des grandes propriétés	0,187	s.o.
Familles vivant dans des petites villes	0,466	s.o.
Familles vivant dans les quatre villes principales	0,660	0,621
Total	0,449	0,599

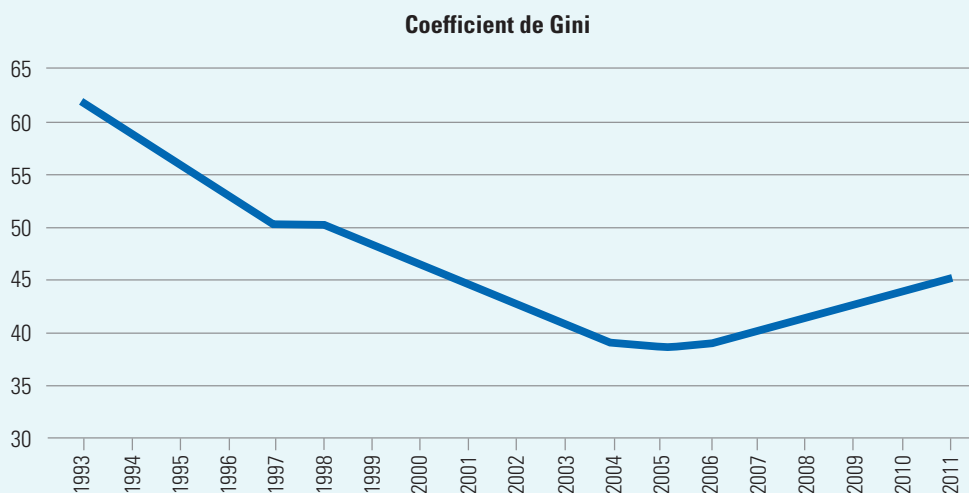
Source : Pryor (1988).

En raison du déclin de la production de maïs par habitant entre 1985 et 1991, la hausse des inégalités consignée par Pryor (1988) pour la période 1964-1985 s'est poursuivie au moins jusqu'en 1991. Cette hausse était due, entre autres, à la baisse des termes de l'échange (troc net) enregistrée par le pays jusqu'en 1994⁵ et aux conséquences des programmes d'ajustement structurel sur la répartition.

- (d) En ce qui concerne la période 1993-2011, la figure 12.1 retrace la dynamique du coefficient de Gini pour la répartition de la consommation par habitant à partir de six enquêtes auprès des ménages. Elle montre que l'inégalité a baissé jusqu'en 2004-2005 (sans doute du fait de l'introduction du programme *Starter Pack* [kit de démarrage] entre 1998 et 2005 et d'autres facteurs exposés plus bas), mais qu'elle a ensuite augmenté de 6 à 7 points entre 2004/2005 et 2011.
- (e) Enfin, pour finir, pour les années 2004 et 2011, les microdonnées utilisées provenaient de deux enquêtes intégrées menées auprès des ménages (IHS-2 et IHS-3) dans le cadre du projet RIGA

⁵ Dans des économies dépendantes de l'exportation de produits de base, la dégradation des termes de l'échange a des effets négatifs sur les déclarations fiscales, le niveau des revenus, la balance des paiements et le taux de change. Une situation qui a entraîné une baisse du pouvoir d'achat des ménages, une perte d'emplois et une réduction des prestations de services sociaux qui affecte les ménages aux revenus les plus modestes.

FIGURE 12.1 Évolution du coefficient de Gini pour les dépenses de consommation par habitant



Source : Cornia et Martorano (2015).

mis en place par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la Banque mondiale et l'American University (Washington). Une comparaison de ces deux enquêtes suggère que le coefficient de Gini pour la répartition des revenus par habitant a augmenté de 12,5 points, autrement dit beaucoup plus que la hausse de 6 à 7 points enregistrée dans la répartition des dépenses de consommation des ménages par habitant dans la figure 12.1.

La section qui suit examine les facteurs à l'origine de cette évolution à long terme de l'inégalité en s'intéressant surtout aux 20 dernières années. Néanmoins, il convient de noter que les données susmentionnées sont biaisées par défaut dans la mesure où elles sont calculées d'après des enquêtes dont l'unité d'analyse est le ménage (et non l'individu). Cela sous-entend que tous les revenus d'une famille sont partagés de manière égale entre les membres d'un ménage, sans discrimination d'âge ni de genre. Or, ce n'est clairement pas le cas, dans la mesure où les inégalités entre les individus au Malawi sont également plus élevées qu'entre les ménages, notamment en raison de normes culturelles discriminatoires à l'égard des femmes en ce qui concerne l'accès à la propriété foncière, aux soins de santé, à l'éducation, au marché de l'emploi et à la vie politique et sociale. Cependant, des séries chronologiques sur l'inégalité entre les individus ou entre les genres sont difficiles à obtenir. Les inégalités de genre peuvent être indirectement mesurées à partir de statistiques administratives et de rares études ponctuelles en ventilant les résultats d'enquêtes sur les revenus/la consommation dans les ménages dont le chef de famille est un homme et ceux dont la chef de famille est une femme. À ce propos, le tableau 12.2 montre que les femmes du Malawi vivent plus longtemps que les hommes, que la discrimination pour l'accès aux soins de santé et à l'éducation a progressivement baissé (probablement en raison de l'accent mis par les OMD sur la lutte contre le sexisme), tout comme la discrimination économique (mesurée sur la base de la propriété foncière et du revenu par habitant).

Les inégalités entre zones rurales et urbaines se sont aggravées au cours des années 2000 avec la baisse du ratio du revenu par habitant en milieu rural rapporté à celui en milieu urbain, passé de 0,56 à 0,37 entre 2004 et 2011. De même, une décomposition de la hausse du coefficient de Gini montre qu'il est passé de

TABLEAU 12.2 Rapport femme/homme concernant les indicateurs économiques et sociaux

	1980-1985	1985-1990	1990-1995	1995-2000	2000-2005	2005-2010	2010-2015
Espérance de vie à la naissance (F/H)	1,06	1,06	1,04	1,02	1,00	1,03	1,04
Accès aux antirétroviraux (F/H)	1,29	1,33
Scolarisation dans le secondaire (F/H)	0,42	0,52	0,61	0,69	0,78	0,84	0,91
Années d'enseignement des membres de la pop. active F/H ^{3/}	0,50	0,41	0,48	0,50	0,51	0,56	0,66
Terres privées gérées par F/H	0,88 ^{1/}	...	0,85 ^{2/}
Revenu des ménages dirigés par F/H	0,79 ^{1/}	...	0,70 ^{2/}

Source : Compilation des auteurs sur la base des travaux de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES, 2015), des Indicateurs du développement dans le monde (WDI) et des enquêtes RIGA pour 2004 et 2011.

Remarques : ^{1/}fait référence à l'année 2004 ; ^{2/}fait référence à l'année 2011 ; et ^{3/}les données sur l'éducation proviennent de Barro et Lee (2013) et concernent la première année de la période de référence.

0,45 à 0,59 entre 2004 et 2011. Cela s'explique également par une hausse des inégalités entre les zones urbaines et rurales. En revanche, il n'y a aucun changement notable dans l'inégalité régionale. En raison du manque de données susmentionnées, la section suivante porte uniquement sur l'inégalité de revenus et de consommation.

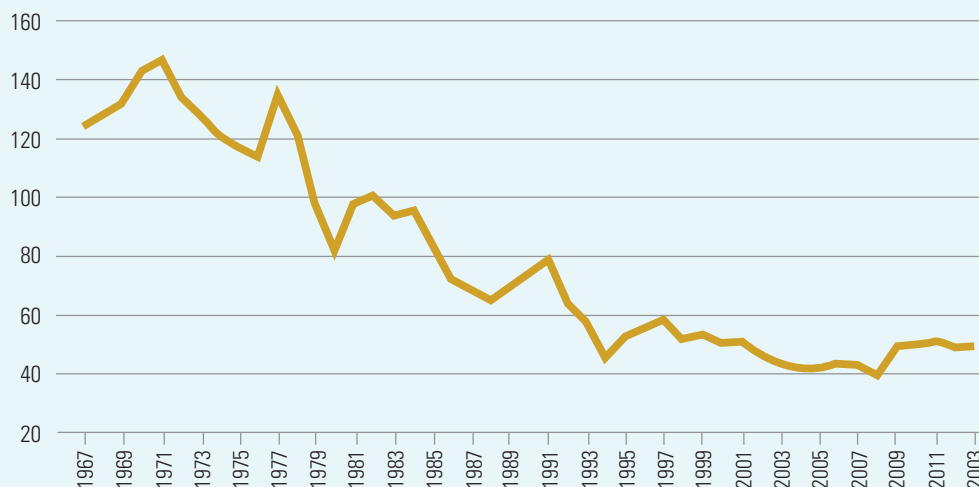
12.3 Indépendance et adoption d'un modèle de développement tiré par l'agriculture

12.3.1 Choix du modèle de développement

Au moment de l'indépendance, 87 % des terres non patrimoniales appartenaient à la communauté et 3 % de ces terres appartenaient à des particuliers. Il y avait peu de propriétaires africains. Leur nombre a cependant augmenté lorsque les terres patrimoniales ont été transférées à des élites liées au régime de Banda (Kwengwere, 2011). Le taux d'urbanisation était très faible et n'est passé que de 6 à 9 % entre 1968/1969 et 1984/1985. Comme le suggère la courbe de Kuznets, l'exode rural a accentué les inégalités, car les salaires ruraux représentaient 22 à 29 % des salaires urbains (Pryor, 1988).

Après l'indépendance, le pays a adopté une stratégie de développement fondée sur l'exportation de cultures de rente et les envois de fonds des travailleurs émigrés. Les petits exploitants avaient pour mission de produire du maïs ainsi que quelques cultures de rente, et ont dû fournir une main-d'œuvre bon marché aux grandes propriétés. En raison de la répartition égalitaire des terres non patrimoniales, cette politique a eu des effets potentiellement égalisateurs, qui ont cependant été atténués par le déclin presque continu des termes de l'échange sur les marchés internationaux (figure 12.2) liés à l'effondrement des prix du tabac et à la hausse des prix du pétrole et des engrais (Pryor, 1988). Cette dynamique a eu des effets négatifs sur les recettes fiscales, les salaires, l'emploi et la distribution des revenus. Les années qui ont suivi, les termes de l'échange se sont stabilisés, mais n'ont guère augmenté, même durant la période de croissance rapide de la Chine, pays pauvre en ressources naturelles.

FIGURE 12.2 Évolution de l'indice des termes de l'échange commercial (troc net) entre 1967 et 2013 (1982=100)



Source : Compilation des auteurs d'après Pryor (2008) pour la période 1967 à 1985 et les Indicateurs du développement dans le monde pour les années suivantes.

12.3.2. Structure du secteur agricole

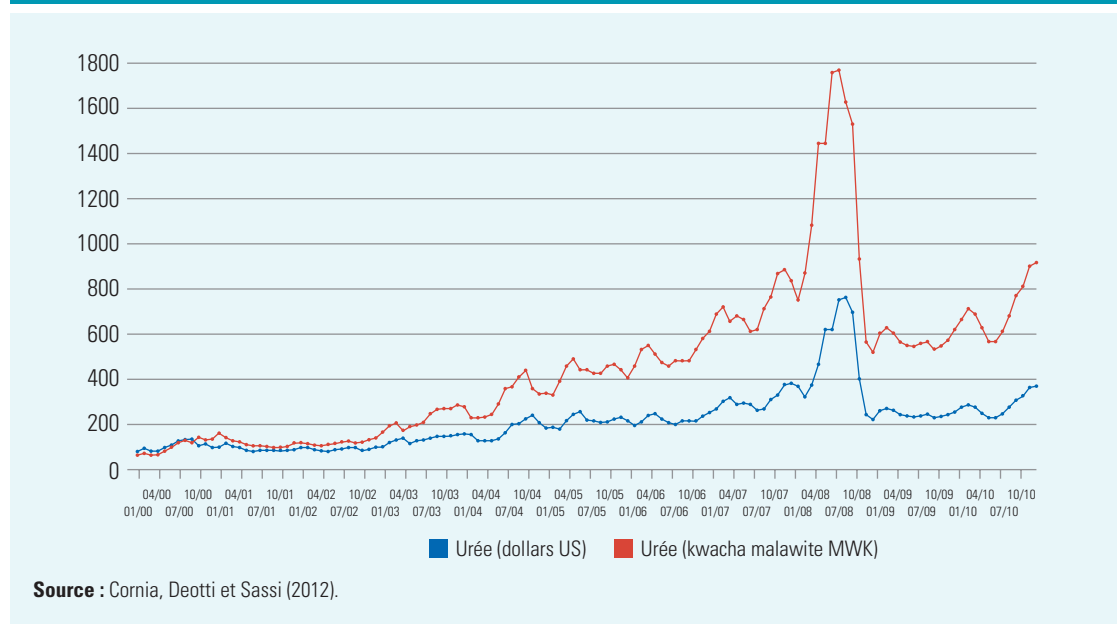
La production alimentaire est dominée par une agriculture de subsistance axée sur la culture du maïs et de tubercules. Seulement 10 % des ménages utilisent des techniques d'irrigation et, pour la plupart d'entre eux, la production alimentaire est vulnérable aux variations des précipitations et à la dégradation des sols. Bien que la concentration des terres ait été, et soit toujours, peu élevée⁶, les revenus des petits agriculteurs, leurs capacités à accroître les intrants, la sécurité alimentaire et la pauvreté sont étroitement liés à la taille de leurs exploitations. Seuls les ménages disposant de plus de 0,8 à 1 hectare peuvent produire assez de maïs, élever suffisamment de têtes de bétail et obtenir un crédit pour des intrants agricoles. Cependant, en raison de la croissance démographique rapide, la proportion de petits exploitants possédant moins de 0,8 hectare est passée de 28,7 % en 1968/1969 à 55 % en 1980/1981 et a continué d'augmenter par la suite.

La pénurie croissante de terres a amplifié la prolétarianisation et l'emploi informel. Cette tendance a été accentuée par l'accès intermittent des petits exploitants aux engrais, crédits et subventions, une conjoncture entravant leur capacité à réagir aux stimuli financiers introduits par les programmes d'ajustement structurel dans les années 1980 (Lele, 1990). La production agricole et les inégalités étaient, et sont toujours, soumises aux variations des prix des engrais et pesticides importés. La dépendance à l'égard des engrais importés est d'autant plus forte que leurs prix sont étroitement liés à ceux de l'énergie et qu'elle accentue donc la vulnérabilité du pays aux variations du cours du pétrole dans le monde (qui augmentent les coûts de production et peuvent faire chuter la demande d'engrais). Cela se traduit alors par une production réduite de maïs (dont le prix de vente augmente) et une sécurité alimentaire plus faible ou le passage à des cultures moins gourmandes en engrais telles que les racines et les tubercules. Au début des années 2000, le programme *Starter Pack* ainsi que des conditions climatiques favorables ont contribué à trois années consécutives de récoltes exceptionnelles. L'envolée du prix mondial du pétrole (un des intrants de base pour

⁶ Le coefficient de Gini de la distribution de terres cultivées par ménage de petits exploitants agricoles est passé de 0,369 à 0,381 entre 1968/69 et 1984/85 (Pryor, 1988, Tableau A5). Si les grandes propriétés étaient prises en compte, le coefficient de Gini atteindrait presque 0,5.

la production d'urée) qui s'en est suivie et la dévaluation du kwacha en 2008 ont provoqué une hausse de 250 % des prix des engrais sur le marché intérieur (figure 12.3), et contribué à la famine de 2009-2010. Cette situation était la conséquence d'une hausse des prix des matières premières agricoles, qui a sans doute eu une incidence sur la production, comme cela a été suggéré par Cornia, Deotti et Sassi (2016).

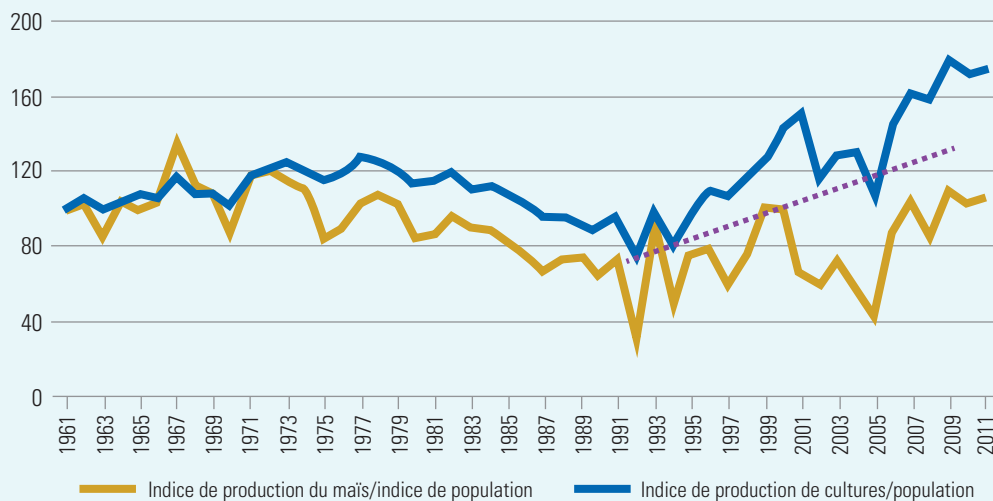
FIGURE 12.3 Évolution des cours de l'urée en dollars et en kwacha



12.3.3 Incidence des politiques agricoles sur l'inégalité

Dans la logique du choix d'un modèle de développement tiré par l'exportation de produits agricoles, le gouvernement a affecté, au cours des premières années, une grande partie des investissements publics à la mise en place d'infrastructures rurales et à l'intensification de l'usage d'engrais dans les régions du centre et du sud, où les terres sont peu fertiles. Si cette politique s'est traduite par une croissance de la production (figure 12.4), les politiques agricoles elles ont évolué au fil du temps. Les premières années, l'aide publique était principalement destinée aux petites exploitations. La quasi-totalité des investissements et des subventions servait ainsi à des projets en leur faveur, entraînant un effet égalisateur. Cependant, la production de maïs et de tabac des petits exploitants fluctuait fortement, provoquant des incertitudes dans les milieux gouvernementaux quant à leur capacité à promouvoir la croissance, garantir la sécurité alimentaire et dégager suffisamment de revenus pour la mise en œuvre de projets d'infrastructures clés. Pour cette raison, à la fin des années 1960, le gouvernement a changé de tactique et orienté sa stratégie vers les domaines des grands propriétaires et les exploitations de taille moyenne. Il a réattribué des baux fonciers, des licences de production, des crédits subventionnés et des engrais à ces exploitations, capables d'adopter de nouvelles techniques de culture, d'augmenter les rendements et d'introduire de nouvelles cultures. Si ce changement a généré une croissance rapide pendant 10 à 15 ans, son incidence n'a pas d'effet égalisateur (Pryor, 1988) puisque la terre, la main-d'œuvre et les bénéficiaires ne profitaient pas aux petits exploitants et que les salaires de la population rurale baissaient.

FIGURE 12.4 Indice de production du maïs et des cultures de rente par personne (1961 = 100)



Source : Élaboré par les auteurs à partir des données de la FAOSTAT.

Ces politiques ont accentué ce que Lele (1990) a appelé la dualité dans la dualité, à savoir un dualisme entre les petites et les moyennes exploitations dans le cadre de la dualité de l'ère coloniale entre grandes propriétés et petits exploitants. Cette réorientation politique a modifié la composition des productions agricoles. Tandis que le pays profitait d'une croissance rapide grâce aux cultures de rente à partir des années 1970, la production de maïs par habitant baissait (comme l'illustre la baisse rapide de l'indice de production du maïs dans la figure 12.4), les petits exploitants devenaient plus tributaires des revenus salariaux et les prix du maïs augmentaient. Cette situation a sérieusement affaibli le pouvoir d'achat de petits paysans marginaux qui sont des acheteurs nets de denrées alimentaires et payent plus cher le maïs que les familles mieux loties (Mussa, 2015).

Les programmes d'ajustement structurel des années 1980 ont aggravé l'inégalité d'accès aux engrais. Ils visaient en premier lieu à rétablir un équilibre macroéconomique après les chocs exogènes qu'a subis le Malawi à la fin des années 1970 et au cours des années 1980. Par la suite, ils ont inclus aussi des mesures de libéralisation des prix et du commerce et ont tenté de supprimer les subventions aux engrais. L'efficacité de ces politiques a été souvent remise en question. Dans des pays caractérisés par une forte densité de population comme le Malawi, où la taille des exploitations agricoles diminue, le coût des engrais importés est élevé, l'accès au crédit est biaisé, les services d'encadrement sont faibles et les marchés peu liquides, une intensification de l'agriculture dominée par le secteur privé a peu de chance de réussir et, par définition, ne favorise pas l'égalité. C'est dans ce contexte que le gouvernement a introduit le programme innovant de *Starter Pack* en 1998. Il proposait un petit paquet de semences de maïs et de légumes à haut rendement avec suffisamment d'engrais pour 0,1 hectare (Levy, Barahona et Chinsinga, 2004). Au cours des trois premières années, trois millions de kits ont ainsi été distribués, soit suffisamment pour tous les petits exploitants agricoles. Entre 2000 et 2001, 2001 et 2002, la portée du programme a été réduite et axée sur les paysans les plus pauvres. Entre 2002 et 2003 et l'année suivante, le programme a été étendu sur le principe de la couverture quasi universelle afin de répondre à la crise alimentaire survenue au début de l'année 2002.

Malgré d'importantes fluctuations annuelles, entre 1998 et 2005, ce programme a enrayer le déclin de la production de maïs par habitant entre 1981 et 1991 et aidé à réduire les inégalités sur la période allant de 1993 à 2005 (figure 12.1). Les évaluations de son impact indiquent qu'il a augmenté la production de maïs d'environ 125 à 150 kg par ménage et maintenu les prix à un niveau bas pendant la saison creuse. Au niveau agrégé, au cours des premières années du programme, la production de maïs était de 67 % supérieure à la moyenne des 20 années précédentes (Banque mondiale, n.d.).

La démarche concernant les engrais, la subvention et l'intensification de l'agriculture a changé de nouveau en 2005/2006 avec l'introduction du Programme de subvention des intrants agricoles (FISP, Farm Input Subsidy Programme). Ce dernier a permis de réduire récemment l'insécurité alimentaire au Malawi et est devenu un instrument de choix du gouvernement pour aider les agriculteurs à faibles revenus. À l'exception de la campagne 2008/2009, ce programme représentait la quasi-totalité des dépenses sociales (Banque mondiale, 2013). Ses effets sur les inégalités et la pauvreté n'ont cependant pas été satisfaisants (voir ci-dessous).

Les politiques agricoles sont mises en place par l'Agricultural Development and Marketing Corporation (ADMARC), une société parapublique créée en 1971. La mission de l'ADMARC consiste à promouvoir l'accès aux marchés privés et l'exportation des produits agricoles, à commercialiser des intrants agricoles, à intervenir comme acheteur de dernier recours, à régulariser les tarifs, à maintenir une réserve stratégique de maïs et à garantir la sécurité alimentaire par l'achat de ces produits à l'étranger et sur le marché intérieur. Les politiques de sécurité alimentaire de l'ADMARC ont souvent été critiquées. Si cette organisation a permis d'éviter la famine en 1998, entre 2000 et 2001, elle a dû vendre la plupart de ses réserves de maïs pour faire face à des problèmes financiers, juste avant la récolte médiocre de 2002, une décision qui a entraîné une pénurie alimentaire et la famine (Hartwig et Grimm, 2002). En 2002, la Banque mondiale a contraint l'ADMARC à réduire ses opérations commerciales afin de permettre une plus grande concurrence du secteur privé, des mesures qui ont également eu des résultats mitigés. Des conditions météorologiques défavorables et des interventions inadaptées de l'ADMARC sur le marché du maïs (par ex. le rationnement des ventes de maïs) ont entraîné une flambée des prix des produits alimentaires en 2002, 2005 et 2009/2010 (Cornia, Deotti et Sassi, 2012) qui ont nui à la répartition du pouvoir d'achat (Dorward et Chirwa, 2011 ; Chirwa et Muhome-Matita, 2013).

12.4 Croissance démographique⁷

À la faveur des changements stratégiques présentés à la section 12.3, les emplois formels ont augmenté considérablement dans les grandes propriétés avant de stagner à cause de l'épuisement des terres fertiles et de l'incapacité à créer des perspectives d'emploi de substitution dans les fermes. La croissance démographique (tableau 12.3) et la faible intensification technologique ont abouti à la mise en culture de toutes les terres disponibles et à une baisse de la taille des exploitations, qui a atteint 0,23 hectare en 2009, voire encore moins dans la région densément peuplée du sud. La diminution de la taille des exploitations et la baisse de la fertilité des sols sont devenues un obstacle à une production suffisante de nourriture pour l'autoconsommation, même durant les années de récolte favorable, et a augmenté la dépendance des ménages à l'égard des salaires d'emplois non qualifiés et d'autres sources de revenus, notamment des activités rurales non agricoles (Droppelman, Mukuwira et Khumwenda, 2012), engendrant aussi une migration vers les villes (tableau 12.3).

⁷ Le chapitre 10 propose une description détaillée et des preuves empiriques sur la relation entre la dynamique des populations et les inégalités en Afrique.

TABLEAU 12.3 Dynamique de la population au Malawi, 1980 à 2010

	1965-1970	1980-1985	1985-1990	1990-1995	1995-2000	2000-2005	2005-2010
Taux de fécondité total (TFR)	7,20	7,58	7,40	6,60	6,44	6,07	5,83
Taux de croissance démographique	2,39	3,05	5,20	1,06	2,55	2,64	2,99
Population totale (millions) *	4,5	7,2	9,4	10,1	11,3	12,9	15,0
Habitants au km ² *	38,2	61,3	79,7	84,1	95,6	109,1	126,7
% de population urbaine *	6,1	10,2	11,6	13,3	14,6	15,1	15,5
Population urbaine (millions)	274	1,09	1,32	1,65	1,94	2,33	2,81

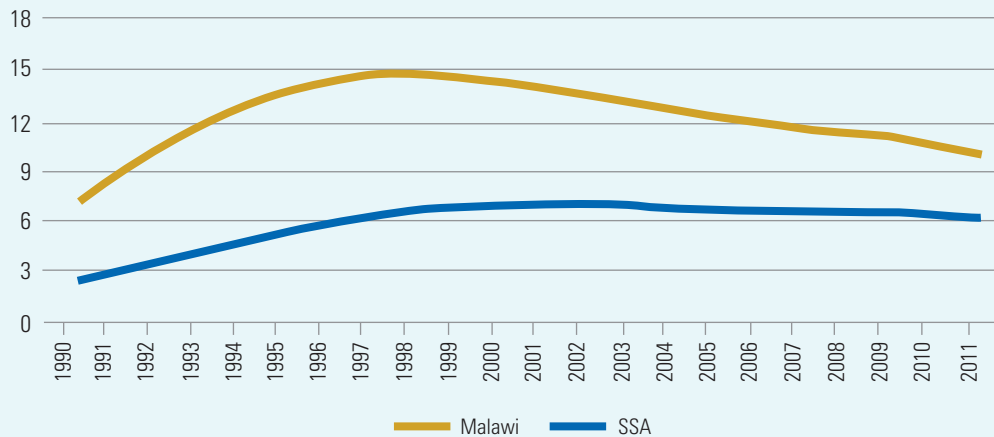
Source : Compilation des auteurs d'après des données de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES), 2015.

Remarque : * Fin de période.

La croissance démographique élevée a non seulement eu une incidence sur la taille des exploitations et l'épuisement des sols, mais également sur l'usage abusif de la biomasse et la déforestation intensive puisque 98 % de la population utilise le bois comme source d'énergie pour cuisiner. Ces tendances ne sont pas durables et ont déjà entraîné une baisse de la productivité agricole qui affecte tout particulièrement les petits exploitants. Si des techniques agricoles plus performantes et un plus grand usage des engrais peuvent permettre d'alléger la baisse de productivité, l'utilisation intensive d'engrais peut quant à elle altérer la qualité de l'eau. Tous ces éléments suggèrent que la solution à ce problème environnemental doit venir essentiellement des politiques de régulation démographique visant à faire baisser le taux de fécondité total. En effet, depuis les années 1970, le taux de croissance démographique a oscillé autour de 3 %, à l'exception d'une baisse au début des années 1990 en raison de la hausse du nombre de décès liés au sida (figure 12.5). Si cela a soulagé temporairement la pression exercée sur les sols, l'épidémie de VIH/sida a eu des effets distributifs pervers, car la situation a appauvri les familles concernées en réduisant le nombre d'adultes actifs et en augmentant le temps que les adultes en bonne santé devaient consacrer aux soins destinés aux personnes atteintes du virus, ainsi que les sommes destinées aux médicaments et aux funérailles (Cornia, 2007). Au cours des 15 dernières années, certains progrès ont été enregistrés grâce à la diffusion plus large de traitements antirétroviraux⁸ ainsi qu'aux programmes de sensibilisation et de soins palliatifs.

Par ailleurs, la pression démographique exercée sur les terres a également augmenté à mesure que les possibilités d'émigrer s'amenuisaient. Pendant la période coloniale, les ouvriers sans terre qui ne trouvaient pas d'emploi partaient en effet en Afrique australe. Cette tendance s'est poursuivie après l'indépendance, et en 1972, 10,3 % de la main-d'œuvre travaillait à l'étranger (Kwengwere, 2011). Cette migration a baissé au milieu des années 1970, quand le Malawi a commencé à faire revenir ses ressortissants après un accident d'avion qui a fait de nombreuses victimes parmi des mineurs malawites. Il y a eu de surcroît des mouvements d'expulsions d'expatriés malawites à cause d'une montée de la xénophobie en Afrique du Sud. Le taux de croissance net de la migration qui était de 18,8 % dans les années 1985 à 1990 est redescendu à 1,5 % entre 2005 et 2010 (Division de la population du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies [DAES] et UNICEF, 2014). Sur la même période, le nombre d'émigrants ayant fait des études supérieures a augmenté (Banque mondiale, 2011). Dans l'ensemble, entre 2002 et 2011, les envois de fonds des travailleurs émigrés représentaient entre 0,1 et 0,8 % du PIB.

⁸ Au départ, les traitements antirétroviraux étaient fournis uniquement par les hôpitaux. Actuellement, ils sont également délivrés par des centres de soins et des infirmiers. La couverture du traitement antirétroviral entre 2011 et 2013 a ainsi doublé, passant de 300 à 600 sites. Le pourcentage de femmes enceintes séropositives sous traitement antirétroviral est passé de 44 % en 2010 à 73 % en 2013 (Gouvernement du Malawi, 2014).

FIGURE 12.5 Prévalence du VIH/sida chez les 15-45 ans

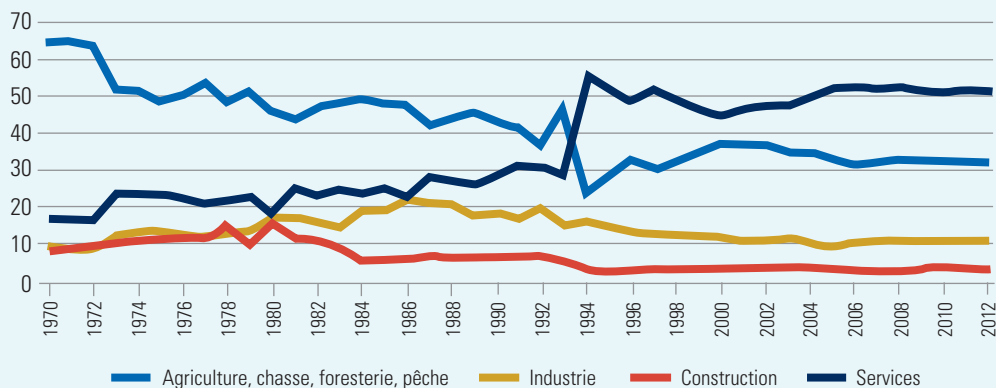
Source : Élaboré par les auteurs sur la base de données des Indicateurs du développement dans le monde.

En raison de ces évolutions de la croissance démographique, de la taille des exploitations agricoles, de l'émigration, de l'exode rural, la composition sectorielle du PIB du Malawi s'est orientée de plus en plus vers les activités rurales non agricoles (RNA) et les activités dans un cadre urbain, en particulier les services, aux dépens de l'agriculture. Entre 1992 et 2012, la part de la valeur ajoutée de l'agriculture est passée de 50 à environ 30 % (figure 12.6), tandis que la part de la valeur ajoutée industrielle (minière, production manufacturière, construction et équipements collectifs) a baissé de 20 à 10 %, puis s'est stabilisée les années suivantes. Parmi les facteurs clés de cette baisse : de faibles investissements nationaux et étrangers, la libéralisation du commerce et, vers la fin des années 2000, un taux de change surévalué. Comme dans d'autres pays d'Afrique, la production manufacturière nationale a été supplantée par les importations chinoises et indiennes (BAfD et al., 2011). Le secteur de la construction a également connu un recul. En revanche, la valeur ajoutée du secteur des services a continué de croître, atteignant près de 50 % en 2012 (figure 12.6). La finance, la communication ainsi que les services privés et publics ont connu la plus forte progression (Charman, 2013 et figure 12.6).

Il convient de souligner que la croissance démographique rapide s'est traduite par une hausse des activités informelles urbaines, telles que les microentreprises, le petit commerce, les services aux particuliers et le commerce non réglementé (Durevall et Mussa, 2010). Mais en raison du nombre limité d'emplois créés dans les zones urbaines, la main-d'œuvre rurale au chômage a surtout trouvé à s'employer dans les activités rurales non agricoles. Droppelman, Mukuwira et Khumwenda (2012) montrent qu'entre 2004 et 2009, 40 % des emplois dans le domaine de la construction, 20 % des emplois dans l'industrie manufacturière et un sixième des emplois dans les services se concentraient dans les zones rurales.

La hausse des emplois informels restait néanmoins problématique. Si la plupart des emplois formels dans le secteur des services concernent la finance et les administrations publiques, le secteur informel se caractérise quant à lui par une faible productivité et, dans de nombreux cas, constitue davantage un moyen de subsistance qu'une activité productive. De plus, la répartition des revenus dans les services formels et informels urbains est plus inégale que chez les petits exploitants agricoles, ou que dans les industries manufacturières à forte intensité de main-d'œuvre et la construction. Cette « évolution sous-optimale de la

FIGURE 12.6 Évolution des parts de valeur ajoutée des principaux secteurs, 1970 à 2012



Source : Élaboré par les auteurs d'après des données de la CNUCED.

structure de production » a eu une incidence sur la croissance (dans la mesure où les travailleurs passaient rarement d'emplois faiblement productifs à des emplois fortement productifs), tandis que la répartition des revenus empirait. En effet, le secteur informel se caractérise par une répartition plus inégale des revenus en raison d'un accès inégal aux biens, au capital humain, au crédit et aux intrants. En parallèle, l'inégalité a augmenté également dans le secteur formel comme nous allons le voir ci-après.

12.5 Test de l'hypothèse de « l'évolution sous-optimale de la structure de production » par micro-décomposition

Afin de mesurer de manière empirique les effets distributifs de la réaffectation des emplois et de la production dans les différents secteurs, les auteurs ont eu recours à une micro-décomposition⁹ des changements survenus entre 2004 et 2011 avec le coefficient de Gini pour la répartition des revenus par habitant, calculée sur HIS2 et HIS3. Ils ont suivi l'approche Rao (1969) qui, après avoir éliminé des enquêtes toutes les absences d'observations, décompose le coefficient de Gini G_t en somme pondérée des coefficients de concentration C_{it} de chaque secteur, pondérée par leurs parts s_{it} sur la valeur ajoutée totale, c'est-à-dire :

$$G_t = \sum s_{it} C_{it} \quad \text{avec} \quad \sum s_{it} = 1$$

⁹Il existe une littérature importante traitant de la décomposition du coefficient de Gini à un moment donné ou au fil du temps. Les résultats obtenus peuvent être légèrement différents selon la méthodologie suivie, en particulier s'il y a des répartitions spécifiques des sources de revenus ou des sous-groupes. Les résultats varient également selon que le coefficient de Gini est décomposé en « secteurs de production » (comme dans le tableau 12.4) ou en « sources de revenus » (comme dans le tableau 12.5), en particulier s'il y a de nombreux sous-groupes et si l'absence d'observations est prise en compte ou non dans les répartitions des sous-populations. La méthode initiale proposée est celle de Rao (1969), présentée dans le texte. Lerman et Yitzhaki (1985) ont proposé une autre approche, partant de l'hypothèse que la répartition des revenus totaux peut être différente de celle des sous-groupes. Ces auteurs ont élaboré la formule suivante : $G = \sum R_k G_k S_k$, selon laquelle le total du coefficient de Gini est égal à la somme pondérée de l'indice sectoriel Gini G_k pondéré avec les parts de revenus respectives du revenu total S_k , multiplié par R_k , qui est la corrélation entre le coefficient de Gini du composant du revenu k et celui du revenu total. Wan (2001) a proposé une approche dynamique, où ΔG_{it} est égal à $\sum \Delta s_{it} C_{it} + \sum \Delta C_{it} s_{it} + \sum \Delta s_{it} \Delta C_{it}$. Le premier terme représente « l'effet structurel » (à savoir l'évolution du coefficient de Gini total lié à une modification des parts « s_{it} » des sources de revenus ou des sous-groupes), le deuxième correspond à « l'effet réel d'inégalité » (qui reflète les modifications des coefficients de concentration pour chaque secteur ou source de revenus) et le troisième est un « terme d'interaction » entre les deux premiers.

Cet algorithme permet d'identifier les contributions en valeurs absolues et relatives du coefficient de concentration de chaque secteur et la part de la valeur ajoutée sur l'inégalité globale. En comparant les changements dans les contributions relatives entre 2004 et 2011 (dernière colonne du tableau 12.4), on distingue les secteurs qui expliquent la hausse du coefficient de Gini. Sur la base de certains aspects méthodologiques (voir note de bas de page 7) et afin de tester les résultats obtenus avec la méthodologie Rao, nous avons également utilisé le module DASP (*Distributive Analysis Stata Package*) (Abdelkrim et Duclos, 2007), où les valeurs zéro sont incluses dans les répartitions des sous-groupes, ainsi que l'approche Ytzhaki-Lerman (1985). Comme le montre l'annexe 1 de Cornia et Martorano (2016), les résultats des différentes approches sont très similaires à ceux présentés ci-après.

Le tableau 12.4 montre qu'entre 2004 et 2011, le coefficient de Gini a connu une augmentation importante de 12,5 points (autrement dit, 6 à 7 points de plus que ce qui est illustré dans la figure 12.1, qui est basée sur la répartition de la consommation des ménages par habitant) et que cette hausse était due à :

- Un important « effet structurel », c'est-à-dire un changement dans l'activité économique et la création de valeur ajoutée d'une agriculture faiblement inégalitaire, qui subit une baisse de 19,2 points de pourcentage de sa part de valeur ajoutée, vers des secteurs où l'inégalité est prononcée (par exemple, le commerce, le transport et les télécommunications, les services et la construction). Les secteurs des mines, des industries manufacturières, des services d'utilité publique, et le secteur finance, assurances et immobilier (FAI) ont enregistré des variations plutôt modestes (tableau 12.4, figure 12.6).
- Un « effet d'inégalité réel » quasi universel, à savoir une hausse des coefficients de concentration de la répartition des revenus dans tous les secteurs à l'exception de l'agriculture, du secteur FAI, et d'autres secteurs.

TABLEAU 12.4 Décomposition selon Rao de la hausse du coefficient de Gini entre 2004 et 2011

Valeur ajoutée par secteur	2004				2011				Δ Contribution relative 2004-2011
	Part du revenu	Indice de concentration	Contribution absolue	Contribution relative	Part du revenu	Indice de concentration	Contribution absolue	Contribution relative	
Agriculture	0,648	0,312	0,202	0,449	0,456	0,277	0,126	0,220	- 0,229
Secteur minier	0,000	0,491	0,000	0,000	0,004	0,812	0,003	0,005	0,005
Industrie manufacturière	0,069	0,608	0,042	0,093	0,075	0,719	0,054	0,094	0,001
Services d'utilité publique	0,006	0,692	0,004	0,009	0,005	0,875	0,004	0,007	- 0,002
Construction	0,010	0,541	0,006	0,013	0,025	0,733	0,018	0,032	0,019
Commerce	0,084	0,615	0,052	0,115	0,152	0,809	0,123	0,214	0,099
Transport	0,018	0,775	0,014	0,031	0,043	0,885	0,038	0,067	0,036
Finance, assurances et immobilier	0,013	0,924	0,012	0,027	0,018	0,920	0,016	0,029	0,002
Services	0,137	0,787	0,107	0,239	0,227	0,833	0,189	0,330	0,091
Autres secteurs	0,015	0,713	0,010	0,023	0,002	0,714	0,002	0,003	-0,020
Total	1,000		0,450	1,000	1,000		0,575	1,000	0,000

Source : Élaboré par les auteurs sur la base de HIS2 et HIS3.

Dans l'ensemble, la hausse du coefficient de Gini résulte de la baisse de la part de la valeur ajoutée et du coefficient de concentration de l'agriculture ainsi que de l'augmentation parallèle de la part et du coefficient de concentration du commerce, du transport, des services et dans une moindre mesure, de la construction. Tous les autres secteurs n'ont eu qu'une incidence marginale sur l'inégalité globale.

Ces résultats valident l'hypothèse de « l'évolution structurelle sous-optimale » de l'économie au cours des sept dernières années, liée à l'incapacité de moderniser largement l'agriculture, ainsi que la baisse et la stagnation qui s'ensuivirent dans la construction et l'industrie manufacturière, deux secteurs à forte intensité de main-d'œuvre, à cause de la libération prématurée du commerce, des déficits d'infrastructures et d'un faible niveau d'épargne.

La hausse générale du coefficient de Gini sur la période 2004-2011 a également été décomposée par sources de revenus, dans ce cas, selon l'approche de Rao (1969). Les résultats (tableau 12.5) sont conformes à ceux du tableau 12.4. Ils montrent, par ordre d'importance, que :

- Le facteur clé de la hausse du coefficient de Gini correspond à l'augmentation de 4,5 points de la part du revenu généré par la production de bétail, et de manière encore plus significative, l'aggravation massive des inégalités dans ce secteur (dont le coefficient de Gini est passé de 0,4 à 0,716). Dans le cadre d'une économie dualiste, cela semble suggérer qu'avec l'épuisement presque total des terres cultivables dans le sud et le centre du pays, les agriculteurs et les grands domaines disposant de plus de capitaux se sont tournés vers une production animale plus économe en terres mais à forte intensité de capital, ce changement ayant été moins observé chez les petits agriculteurs, qui n'ont pas accès au crédit ni à de l'assistance technique.
- Le deuxième moteur de la hausse des inégalités correspond à un glissement de la création d'une valeur ajoutée des revenus de l'agriculture et de l'autoproduction vers des revenus informels dans des zones urbaines et périurbaines non agricoles, où l'inégalité de revenus est plus élevée, car l'accès aux biens, aux crédits et à la technologie est inéquitable. La diminution de la part des emplois faiblement inégalitaires dans l'agriculture et les petites exploitations (dont la part a chuté d'au moins 18,9 points de pourcentage entre 2004 et 2011, tableau 12.5) au profit de sources de revenus hautement inégalitaires a considérablement amplifié les inégalités.
- De plus, les salaires du secteur formel non agricole sont devenus inégalement répartis alors que leur part dans le revenu total a augmenté de 8 points. Ce qui reflétait une réorientation vers les emplois urbains et périurbains dans les domaines des services, du transport, du commerce et, dans une moindre mesure, dans le secteur manufacturier ainsi que celui du trio finance, assurances et immobilier (FAI), à savoir des secteurs où l'introduction de technologies modernes a augmenté la demande de compétences et la prime à la qualification. Ce dernier est également lié à l'accroissement limité du nombre de travailleurs ayant suivi des études secondaires, en particulier ceux qui font partie des quatre derniers quintiles de revenus (voir ci-après).
- Les revenus du capital (locations et autres revenus non précisés) ont partiellement contribué à la hausse globale des inégalités de revenus, car leur part a augmenté de 1,8 point et leur coefficient de concentration est passé de 0,439 à 0,778.
- La décomposition met en évidence l'incidence limitée des transferts publics et privés dans la redistribution des revenus aux pauvres, malgré l'introduction de programmes d'assistance sociale présentés à la section 5.3. Un grand nombre de ces programmes sociaux sont en phase pilote et dispersés entre de nombreuses activités, et ils n'ont pas encore produit les effets observés avec les programmes ayant une couverture étendue, comme le programme Bolsa Familia au Brésil, qui a réduit le coefficient de Gini de trois points (Cornia, 2014).

TABLEAU 12.5 Décomposition de la hausse du coefficient de Gini, par type de revenu, 2004-2011

Source de revenus	2004				2011				Δ Contribution relative 2004-2011
	Parts	Indice de concentration	Contribution absolue	Contribution relative	Parts	Indice de concentration	Contribution absolue	Contribution relative	
Emplois rémunérés — agriculture et pêche	0,081	0,279	0,023	0,052	0,088	0,272	0,024	0,041	-0,011
Emplois rémunérés — activités non agricoles	0,224	0,755	0,169	0,387	0,305	0,814	0,249	0,423	0,036
Revenu annuel net lié à la production de cultures	0,437	0,286	0,125	0,286	0,248	0,236	0,059	0,100	-0,186
Revenu annuel net lié à la production de bétail	0,097	0,400	0,039	0,089	0,142	0,716	0,102	0,173	0,084
Revenu net annuel provenant d'une activité indépendante non agricole	0,122	0,592	0,072	0,166	0,166	0,785	0,131	0,223	0,057
Transferts secteurs privé-public annuels bruts	0,034	0,189	0,006	0,015	0,025	0,186	0,005	0,008	-0,006
Revenu annuel provenant d'autres sources (revenus locatifs, sources autres que des frais de main-d'œuvre)	0,006	0,439	0,002	0,006	0,024	0,778	0,019	0,032	0,026
Total	1,000		0,436	1,000	1,000		0,587	1,000	

Source : Élaboré par les auteurs à partir d'enquêtes normalisées datant de 2004 et 2011 auprès de ménages dans le cadre du projet RIGA.

12.6 Incidence des politiques économiques sur l'inégalité

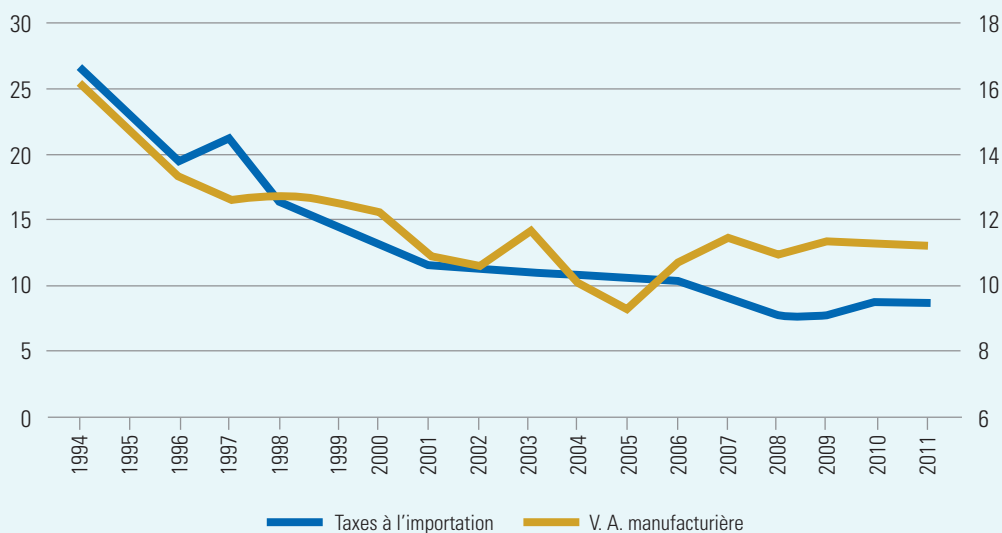
12.6.1 Libéralisation du commerce, structure économique et inégalités de revenus

Comme on l'a noté, en raison des chocs macroéconomiques et de la récession mondiale au début des années 1980, le Malawi a adopté trois programmes d'ajustement structurel entre 1981 et 1988. Ils portaient initialement surtout sur la stabilisation macroéconomique, avant d'évoluer progressivement vers une libéralisation de l'agriculture, la promotion des exportations agricoles, la suppression des subventions aux engrais, la révision périodique des taux de change et d'intérêt, et la privatisation d'entreprises publiques. Puis, dans le cadre de la Facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR) de 1987, le pays a réduit l'octroi de licences pour l'exportation et les taxes à l'importation avant d'assouplir en 1994 la réglementation régissant le contrôle des changes (Kwengwere, 2011).

L'industrie manufacturière n'a jamais été une activité phare de l'économie du Malawi, les entreprises n'ayant pas créé suffisamment de liens en amont avec l'agriculture. En conséquence, le pays a continué de dépendre des importations de produits agroalimentaires transformés, y compris des produits de base, bridant ainsi son potentiel de développement dans l'agroalimentaire et les textiles. Les problèmes de la production industrielle se sont exacerbés avec la libéralisation du commerce dans les années 1990. Au lieu de soutenir

les industries naissantes, les programmes d'ajustement structurel ont entraîné une réduction des taxes à l'importation, ce qui a provoqué une baisse drastique de la part du secteur manufacturier dans la production totale (figure 12.7) et une arrivée massive de produits de Chine et d'Inde (tableau 12.6). À la fin des années 2000, les IDE provenant de ces deux pays investis dans l'industrie manufacturière, l'agriculture et le secteur pharmaceutique ont cependant progressé, ce qui fera peut-être renaître l'industrie malawite (Said et Singini, 2014 ; BAfD *et al.*, 2011).

FIGURE 12.7 Évolution des taxes moyennes à l'importation et de la part de la valeur ajoutée manufacturière, 1994-2011



Source : Élaboré par les auteurs sur la base de données des Indicateurs du développement dans le monde (WDI).

Remarque : V.A. = valeur ajoutée.

12.6.2 Les politiques macroéconomiques et la crise de 2009-2011

Entre 2006 et 2009, le PIB a enregistré une croissance de 6 % par an et bénéficié d'un soutien régulier des bailleurs de fonds et d'une économie stable (tableau 12.6). La réforme fiscale a augmenté légèrement le recouvrement des recettes et amélioré la politique budgétaire. En 2006, le pays a également profité d'un allègement massif de sa dette (voir ci-après) et d'un afflux régulier de subventions étrangères.

Cette situation faste a pris fin en 2009 en raison d'une hausse importante des prix des engrais (figure 12.3), de l'importation de larges quantités de maïs, d'une augmentation des dépenses de cycle électoral de 1,2 % du PIB et d'une baisse des IDE (tableau 12.6) et des envois de fonds des travailleurs émigrés. Ces facteurs ont creusé le déficit fiscal (BAfD *et al.*, 2011 ; Said et Singini, 2014). De plus, une politique de taux de change fixe utilisée comme point d'ancrage nominal contre l'inflation a creusé le déficit chronique du compte courant, ce qui a provoqué une grave crise de change en 2001.

La crise macroéconomique des années 2010-2011 a déclenché une grande récession tandis que l'inflation s'est accélérée, la pauvreté a augmenté de dix points, la capacité d'absorption de main-d'œuvre a baissé (Beck, Mussa et Pauw, 2013) et l'inégalité s'est intensifiée, notamment à cause d'une rapide hausse des prix des denrées alimentaires (Mussa, 2015). En effet, la crise de 2009-2011 s'est accompagnée d'une hausse

TABLEAU 12.6 Principaux indicateurs macroéconomiques, début des années 1990 à 2012

	Début des années 1990	Milieu des années 1990	Début des années 2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB par habitant	4,0	3,1	-3,3	0,5	-0,8	6,5	5,4	6,0	3,6	1,4	-1,0
Investissement total/PIB	20,4	19,5	14,5	22,7	25,7	26,5	25,7	25,6	26,0	15,3	16,9
Épargne nationale brute/PIB	15,1	5,5	7,6	10,7	14,4	27,4	16,0	20,7	30,4	9,4	12,5
Inflation, fin de la période de variation de l'IPC	15,3	49,2	28,6	16,6	10,1	7,5	9,9	7,6	6,3	9,8	34,6
Exportations de biens et de services/PIB	23,5	27,6	24,8	24,0	22,6	28,3	28,2	24,6	29,4	29,5	37,6
Importations de biens et de services/PIB	31,4	47,2	36,2	52,2	47,1	40,3	48,9	39,0	44,9	39,8	54,2
Investissements directs étrangers/PIB	0,0	1,1	0,9	5,1	1,1	3,4	4,6	1,0	1,8	2,3	3,1
Indice du taux de change effectif réel (2005 = 100)	194,2	139,5	147,5	99,7	96,3	94,1	97,1	106,3	100,0	95,6	78,5

Source : Base de données du FMI — Perspectives de l'économie mondiale et Indicateurs du développement mondial de la Banque mondiale.

importante du prix du maïs, ce qui a conduit à l'importation en urgence de produits alimentaires et entraîné une forte augmentation de la malnutrition chez les enfants (Cornia, Deotti et Sassi, 2016). À la différence d'autres famines, la crise alimentaire de 2009-2010 s'est produite dans le contexte d'un accroissement de la production de maïs. De fait, le ministère de l'Agriculture et l'ADMARC avaient encouragé l'exportation de maïs entre 2007 et 2009 en raison d'une surestimation systématique de la production de maïs. La spéculation nationale qui a suivi la hausse des prix des produits alimentaires dans le monde (Chirwa, 2009), les tensions inflationnistes, et la dévaluation et l'augmentation du coût de l'urée ont contribué à la hausse du prix des denrées alimentaires et à l'accroissement des inégalités associées.

12.6.3 La politique budgétaire et la redistribution des revenus

Au Malawi, la redistribution du revenu en espèces et en nature a toujours joué un rôle limité. Cela est principalement lié à des revenus faibles par habitant, à des difficultés d'imposition de l'agriculture et du secteur informel, à l'absence d'institutions jouant un rôle redistributif et à des problèmes de gouvernance économique qui se sont parfois traduits par le détournement de fonds publics destinés à l'éducation, la santé et l'agriculture¹⁰. Dans l'ensemble, « l'indice de perception de la corruption » (une note entre 0 [fortement corrompu] et 10 [très intègre]) est passé de 4,1 en 2000 à 2,7 en 2007 (Teorell *et al.*, 2015). De plus, Ndikumana et Boyce (2010) affirment qu'entre 1970 et 2004, les fuites de capitaux représentaient 133 % du PIB de 2004 du Malawi. Cette perte de ressources a entraîné une réduction des dépenses publiques dans certaines activités qui, si elles sont correctement mises en œuvre, ont un effet égalisateur. Pour autant, durant les années 2000, le ratio recettes fiscales moyennes/PIB a légèrement dépassé la moyenne pour 18 pays d'Afrique subsaharienne¹¹ (Cornia, 2015). Ces résultats encourageants étaient liés à la mise en place d'une administration fiscale semi-autonome et d'un registre fiscal électronique. Les impôts indirects

¹⁰ Les problèmes de corruption sont passés au premier plan à partir de la fin des années 2000. Selon des audits financés par le Département de développement international du Royaume-Uni (DFID) en 2013, 8 milliards de kwachas ont été soustraits aux caisses de l'État. Des enquêtes ultérieures ont suggéré que ces détournements avaient commencé en 2009. Face à cette situation, les donateurs ont suspendu leur aide destinée à la santé et à l'éducation.

représentent la principale source de revenus, tandis que les taxes professionnelles ont baissé. La progressivité de ces mesures reste inexplorée. Pour une analyse détaillée de la relation entre les politiques budgétaire, la distribution et l'inégalité des revenus en Afrique, voir le chapitre 7.

TABLEAU 12.7 Évolution des principaux indicateurs fiscaux de l'État, 2001-2012

	2001	2002	...	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Revenu total et aide	27,5	24,1	...	31,2	31,7	30,1	31,9	33,9	31,5	29,9
Recettes fiscales	17,0	15,3	...	15,6	16,6	17,6	16,5	18,8	17,9	17,5
Aide	9,1	6,9	...	13,7	13,6	10,9	13,8	11,7	10,9	9,6
Dépenses totales	33,4	31,9	...	31,2	33	32,8	35,5	35	37,9	37,3
Dépenses actuelles	22,7	24,6	...	24,4	21,3	21,1	26,7	24,7	26,4	25,5
<i>Hors intérêts</i>	<i>18,0</i>	<i>19,4</i>	...	<i>19,7</i>	<i>17,8</i>	<i>18,9</i>	<i>24</i>	<i>22</i>	<i>24</i>	<i>23,5</i>
Traitements et salaires	5,2	6,9	...	5,3	5,1	5,5	5,7	5,7	5,8	5,8
Biens et services	6,8	8,1	...	8,6	6,6	7,7	11,9	10,4	12	11,8
Intérêts	4,6	5,1	...	4,7	3,5	2,3	2,7	2,7	2,4	1,9
Dépenses d'équipement	10,2	7,4	...	6,8	11,5	11,7	8,8	10,2	11,5	11,8
Déficit primaire	-1,2	-2,8	...	4,7	2,2	-0,4	-0,8	1,5	-3,9	-5,4
Déficit total	-5,8	-7,9	...	0,0	-1,3	-2,7	-3,6	-1,1	-6,3	-7,4

Source : Compilation des auteurs d'après la BAfD *et al.* (2011).

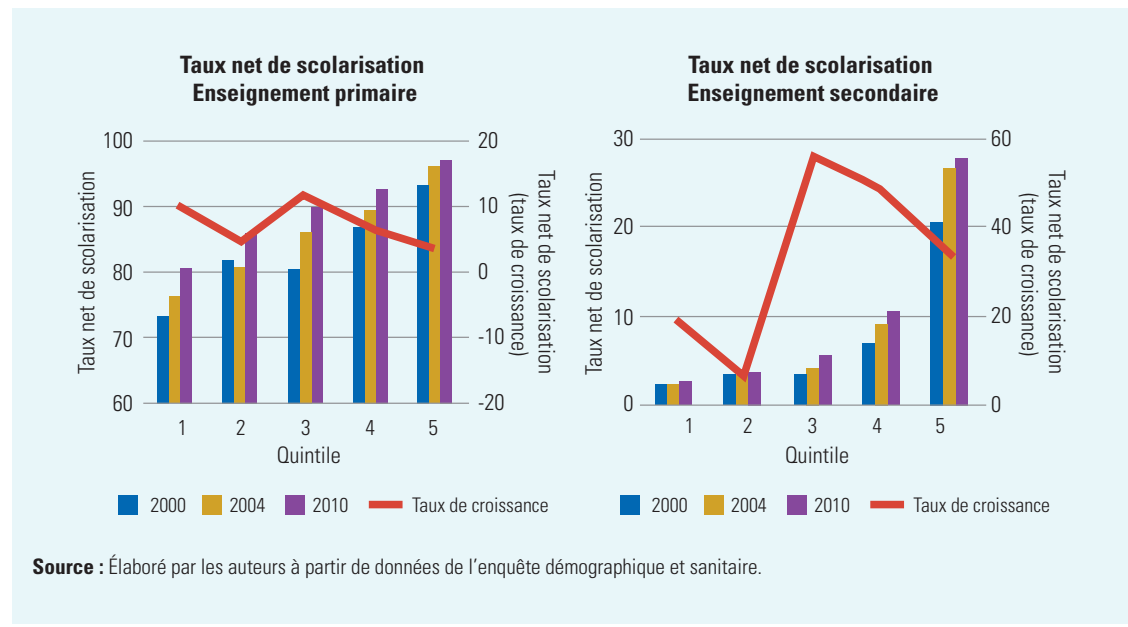
Le pays a également bénéficié d'un allègement de la dette dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTe), qui a fait baisser la dette externe de 160 à 20 % du PIB et les paiements au titre du service de la dette de 4,7 à 1,9 % du PIB, libérant ainsi des ressources pour des dépenses intérieures. Au cours des années 2000, l'aide publique au développement (APD) est restée stable à environ 10 à 12 % du PIB (tableau 12.7). Ces changements ont conduit à un élargissement de la marge budgétaire, qui a permis au gouvernement d'augmenter ses dépenses en agriculture, éducation et protection sociale. Cependant, une mauvaise gestion de ces dépenses supplémentaires a entraîné une hausse du déficit budgétaire en 2011 (tableau 12.7). L'incidence des dépenses publiques sur l'inégalité est présentée ci-dessous :

- **Dépenses de santé et d'éducation.** En Amérique latine, la hausse des inscriptions dans le secondaire des enfants des familles démunies a été un facteur clé de la baisse des inégalités de capital humain, de la prime à la compétence et de l'inégalité en général (Cornia, 2014) pendant les années 2000. Au Malawi, la part des dépenses publiques d'éducation dans le PIB s'élevait à environ 5 % à la fin des années 2000 (EDSTATS de la Banque mondiale), une proportion élevée en Afrique subsaharienne. La plupart de ces fonds étaient affectés à l'enseignement primaire, qui a enregistré une hausse régulière des taux nets de scolarisation, en particulier pour les trois quintiles inférieurs (figure 8, panneau de gauche). En revanche, les dépenses dans l'enseignement secondaire étaient nettement inférieures. Avec des dépenses publiques limitées, la scolarisation dans le secondaire plafonnait entre 10 et 20 %. De plus, le taux de scolarisation des enfants du quintile inférieur n'était que de 2 %, comparé à 20 % pour les enfants du quintile supérieur (*ibid.*). De même, entre 2000 et 2010, l'accroissement de la scolarisation était inférieur pour les deux premiers quintiles par rapport aux trois suivants (figure 12.8, panneau de droite). Pour finir, les taux de scolarisation dans le supérieur sont restés bas, favorisant largement les plus riches.

¹¹ Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Madagascar, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Ouganda, République centrafricaine, Rwanda, Sierra Leone et Tanzanie.

Les données sur l'effet redistributif des dépenses de santé publique sont plus limitées en raison du faible montant de ces dépenses. En ce sens, une enquête de la Banque mondiale (2013) pour 2011 suggère que le taux de fréquentation des centres de santé publics est largement proportionnel, tandis que dans des institutions privées, il est faussé en faveur des deux quintiles supérieurs. Il est conseillé d'envisager une analyse de l'effet distributif des dépenses publiques de santé.

FIGURE 12.8 Taux nets de scolarisation dans le primaire (panneau de gauche) et le secondaire (panneau de droite), par quintiles de revenu, 2000, 2004 et 2010 et taux de croissance, 2000-2010

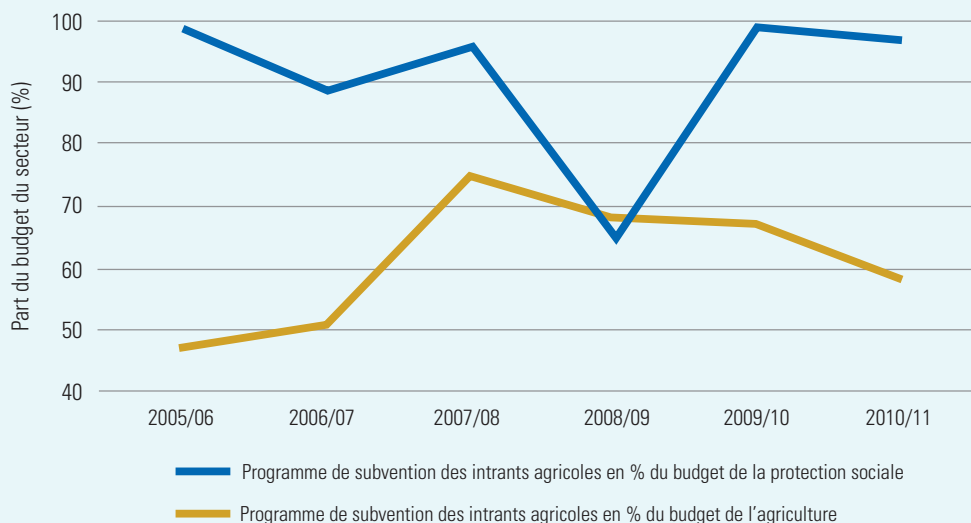


Source : Élaboré par les auteurs à partir de données de l'enquête démographique et sanitaire.

- **Subventions agricoles.** Le Malawi dépense plus que la plupart des autres pays d'Afrique subsaharienne en subventions agricoles. Par exemple, le Programme de subvention des intrants agricoles a absorbé 4,6 % du PIB en 2012/2013 et couvrait 1,5 à 2 millions de personnes (Beck, Mussa et Pauw, 2013). Les subventions agricoles sont de tradition l'instrument de choix pour stimuler la croissance des petites et moyennes exploitations agricoles. Elles absorbent autant de ressources que tous les autres programmes de protection sociale réunis (figure 12.9). Cependant, des études récentes (Chirwa et Muhome-Matita, 2013 ; Dorward et Chirwa, 2011) montrent que le Programme de subvention des intrants agricoles n'a pas pu régler la question du prix trop élevé des engrais pour les petits exploitants, et les couches les plus pauvres n'ont pas pu être atteintes, faute d'un ciblage adapté.
- **Transferts sociaux.** Traditionnellement, les transferts sociaux absorbent une part modeste du budget. Cependant, le gouvernement a modernisé le système de Protection sociale, qui repose depuis peu sur un large consensus selon lequel le programme de subvention des intrants agricoles n'était pas suffisant pour gérer le problème de la pauvreté et de l'inégalité, et que d'autres mesures devaient être mises en place (BAfD, OCDE et PNUD, 2014). En conséquence, en 2009, il a lancé la politique nationale de soutien social pour améliorer les conditions de vie des plus démunis (Charman, 2013).

Dans ce contexte, le Plan de transferts monétaires sociaux (*Social Cash Transfer Scheme - SCTS*) a été introduit en 2006 dans un district, puis élargi à 15 districts sur 28 (Galera Shaba, 2013). Son objectif est de rompre le cycle intergénérationnel de la pauvreté dans les ménages extrêmement pauvres et dont l'activité

FIGURE 12.9 Programme de subvention des intrants agricoles en pourcentage du budget de la protection sociale et du budget de l'agriculture



Source : Banque mondiale (2013).

économique est limitée (tableau 12.8). Ce programme vise à accroître la scolarisation, à réduire le travail des enfants et à élargir l'accès aux services de santé. À cette fin, le gouvernement procède à un transfert monétaire inconditionnel de 4 à 13 dollars par mois, selon le nombre de personnes éligibles au sein des familles. À cela s'ajoute une prime de scolarisation au primaire (1,30 dollar par mois par enfant) et au secondaire (2,60 dollars par enfant) (Covarrubias, Davis et Winters, 2012). D'après des estimations récentes, le programme a des effets positifs sur les dépenses productives (Boone, 2013). D'autres programmes destinés aux pauvres sont recensés dans le tableau 12.8. Cependant, les groupes les plus vulnérables ne profitent pas de ces mesures.

12.7 Conclusion

Le modèle de développement tiré par les exportations agricoles adopté par le régime de Banda a favorisé les propriétaires terriens et les fermes de taille moyenne, aggravant ainsi les inégalités héritées de l'ère coloniale. En ce qui concerne la période 1985-1993, la suppression des subventions aux engrais liée aux programmes d'ajustement structurel a contribué à une polarisation de la production agricole et à une baisse de la production de maïs par habitant jusqu'en 1991-1993, alors que les conséquences de l'épidémie de VIH/sida intensifiaient les inégalités. Cette situation a également été aggravée par la conjoncture défavorable du commerce international. Une analyse plus détaillée des dynamiques de l'inégalité durant cette période est néanmoins recommandée.

La tendance à la baisse des inégalités entamée en 1993 semble être liée à la baisse de l'incidence du VIH/sida, l'adoption du programme *Starter Pack* entre 1998 et 2005, et la stabilisation du commerce international. Cette période a également été marquée par le début d'une transformation structurelle de la production, qui

TABLEAU 12.8 Programmes et dépenses en matière de protection sociale au Malawi

Programme	Nb de districts	Groupe ciblé	Ménages	Personnes	Bénéfice par ménage en nature ou en kwacha malawite (MWK)
Programme de subvention des intrants agricoles (FISP)	28	Familles agricoles démunies	300 000	1 600 000	500 par an
Programme d'alimentation en milieu scolaire	13	Élèves du primaire		630 000	Quotidien
Plan de transferts monétaires sociaux (SCTS)	8	Foyers extrêmement pauvres, dont l'activité économique est limitée	28 000	100 000	2 700 par mois
Programme de travaux publics générateurs de revenus (rebaptisé Programme de développement des infrastructures rurales)	15	Ménages pauvres/ personnes vulnérables	s.o.	s.o.	s.o.
Programme de travaux publics du MASAF	28	Personnes pauvres capables de travailler	586 000	2 900 000	14 400 par an
Système des retraites publiques		Retraités	s.o.	30 000	

Source : Banque mondiale (2013).

a partiellement neutralisé la baisse de l'inégalité. Ce point nécessite là encore une étude approfondie afin d'identifier avec précision le lien entre les principales variables.

Pour finir, la hausse de l'inégalité entre 2004 et 2011 a été essentiellement provoquée par une transition structurelle sous-optimale de l'économie d'une agriculture de rente peu inégalitaire à des secteurs très inégalitaires, tels que la production de bétail, le commerce, le transport et les services formels et informels dans les zones urbaines et rurales. Cette transformation est liée, en partie, à un déclin du secteur manufacturier, induite par la libéralisation des échanges et la distribution inégale des revenus issus de la production du bétail. Bien que l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) ait permis d'accroître la marge de manœuvre budgétaire et les efforts pour augmenter les revenus, les effets potentiellement égalisateurs des dépenses publiques ont été entravés par l'absence d'institutions jouant un rôle redistributif et, dans certains cas, la corruption. Depuis 2005, cette redistribution repose sur le Programme de subvention des intrants agricoles qui, comme on l'a constaté, n'est pas un dispositif progressif, tandis que le nouveau Plan social de transferts monétaires, s'il est bien ciblé, n'a qu'une couverture limitée. De plus, la faible augmentation du nombre de travailleurs ayant suivi des études secondaires parmi les couches pauvres a entraîné une pénurie de main-d'œuvre qualifiée et a fait relever la prime à la compétence. Cette situation doit être prise en compte et assortie d'une analyse de l'incidence de l'imposition.

S'agissant des recommandations concernant les politiques, seules quelques priorités sont ici mises en évidence. Tout d'abord, la transition vers une agriculture moderne à forte intensité d'intrants et durable sur le plan environnemental n'a toujours pas été menée à bien. Le programme *Starter Pack* fournit quelques pistes quant à la manière de promouvoir la révolution verte au Malawi, mais il serait préférable qu'il soit intégré dans un ensemble de mesures visant à réduire son impact environnemental. Il est également nécessaire de recourir au crédit rural et à l'assistance technique pour étendre les systèmes de production animale économes en terres et à forte intensité de capital.

Une baisse plus rapide de la croissance démographique s'avère également inévitable et doit constituer une priorité. Dans des pays en développement pauvres comme l'Éthiopie et le Bangladesh, cet objectif a été atteint grâce à des services communautaires et publics de promotion de la maternité responsable, soutenue par des révisions des normes juridiques concernant l'âge du mariage et la discrimination sexiste, la distribution de contraceptifs et la mise en place d'un programme de protection sociale à moindre coût financé par l'État pour atténuer le besoin d'avoir beaucoup d'enfants. Un ralentissement de la croissance démographique est aussi nécessaire si l'on prend en compte le fait que la superficie des terres mises en culture a atteint ses limites et que l'emploi dans les activités rurales non agricoles et l'industrie manufacturière est entravé par une épargne faible, des coûts de transport élevés et une offre limitée de travailleurs ayant suivi des études secondaires. Dans tous ces domaines, les politiques publiques doivent s'efforcer d'introduire des changements visant à augmenter les investissements (notamment en encourageant les IDE et en luttant contre la fuite des capitaux), à renforcer la scolarisation dans le secondaire des enfants des familles pauvres, à soutenir les petites et moyennes entreprises et le secteur informel, et à réévaluer la politique de libéralisation du commerce en mettant en place des politiques industrielles compatibles avec les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

RÉFÉRENCES

- Abdelkrim, A. et J.-Y. Duclos.** 2007. DASP: Distributive Analysis Stata Package. PEP, Banque mondiale, PNUD et université de Laval.
- Acemoglu, D. et J.A. Robinson.** 2012. *Why nations fail: the origins of power, prosperity and poverty*. New York, Crown Business.
- Atkinson, A.B.** 2014. The colonial legacy: income inequality in former British African colonies. UN-WIDER Working Paper N° 045/2014. Helsinki, WIDER.
- BAfD (Banque africaine de développement), OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) et PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement).** 2014. African Economic Outlook 2014. Malawi.
- BAfD (Banque africaine de développement), OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) et CEA (Commission économique pour l'Afrique).** 2011. African Economic Outlook 2011. Malawi. Disponible à l'adresse : www.africaneconomicoutlook.org/fileadmin/uploads/aeo/Country_Notes/2011/Full/Malawi.pdf
- Banque mondiale.** 2011. Migration and Remittances Factbook 2011. Disponible à l'adresse : <http://elibrary.worldbank.org/doi/book/10.1596/978-0-8213-8218-9>.
- _____. 2013. Malawi : Public Expenditure Review, Public Expenditure Review (PER). Washington, D.C., Groupe de la Banque mondiale. Disponible à l'adresse : <http://documents.worldbank.org/curated/en/2013/11/19230252/malawi-public-expenditure-review>
- _____. Non daté. Jump-Starting Maize Production in Malawi through Universal Starter Packs. Disponible à l'adresse : www.worldbank.org/html/extdr/fertilizeruse/documentspdf/MalawiSP.pdf.
- Barro, R. et J.W. Lee.** 2013. A New Data Set of Educational Attainment in the World, 1950-2010. *Journal of Development Economics*, vol. 104:184-198.
- Beck U., R. Mussa et K. Pauw.** 2013. Did rapid smallholder-led agricultural growth fail to reduce rural poverty? Making sense of Malawi's poverty puzzle. Paper prepared for UNU-WIDER's Growth and Poverty Project (GAPP).
- Boone, R. F.** 2013. Conditional cash transfers and child health: the case of Malawi. CMC Senior Theses. Paper 579. Disponible à l'adresse : http://scholarship.claremont.edu/cmc_theses/579.
- Charman, A.** 2013. Social Protection and Labour Markets in Malawi: The Centrality of Agriculture. Disponible à l'adresse : www.undp.org/content/dam/undp/library/Poverty%20Reduction/Inclusive%20development/Social%20protection,%20growth%20and%20employment/Draft8_SPG&E_web.pdf.
- Chirwa, E. et M. Muhome-Matita.** 2013. Agricultural growth and poverty in rural Malawi. Paper presented at the GDN 14th Annual Global Development Conference on "Inequality, Social Protection and Inclusive Growth", 19-21 juin 2013, Manille, Philippines.
- Chirwa, E. W.** 2009. Sustained increases in food prices: effect and policies in Malawi. Paper presented at the FAO Regional Workshop on Policies for the Effective Management of Food Price Swings in African Countries, 2-3 avril, Kunduchi Hotel, Dar-es-Salaam, République-Unie de Tanzanie.
- Cornia, G.A.** 2007. AIDS, child wellbeing and public policy. Florence, UNICEF-ICDC.
- _____. 2014. Falling Inequality in Latin America: Policy Changes and Lessons. Oxford, OUP.
- _____. 2015. Income inequality levels, trends and determinants in sub-Saharan Africa: An overview of the main changes. Mimeo, UNDP Project on SSA Inequality.

- Cornia, G.A., L. Deotti et M. Sassi.** 2012. Food price volatility over the last decade in Niger and Malawi: extent, sources and impact on child malnutrition. Bureau régional du PNUD pour l'Afrique, W/P 2012-002, February.
- _____. 2016. Sources of food price volatility and child malnutrition in Niger and Malawi. *Food Policy* 60, 20-30.
- Cornia, G.A. et B. Martorano.** 2015. Building the IID-SSA inequality dataset and the seven sins of inequality measurement in SSA. Mimeo, UNDP Project on SSA Inequality.
- _____. 2016. The dynamics of income inequality in a dualistic economy: Malawi over 1990-2011. Mimeo, UNDP Project on SSA Inequality.
- Covarrubias, K., B. Davis et P. Winters.** 2012. From protection to production: productive impacts of the Malawi Social Cash Transfer scheme. *Journal of Development Effectiveness*, 4(1), 50-77.
- DAES (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies).** 2015. World Population Prospects 2015. New York.
- DAES et UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance).** 2014. Migration Profiles—Common Set of Indicators.
- Dorward, A. et E. Chirwa.** 2011. The Malawi Agricultural Input Subsidy Programme: 2005-06 to 2008-09. *International Journal of Agricultural Sustainability (IJAS)*, 9 (1), 232–247.
- Dorward, A., E. Chirwa, V. Kelly, T. Jayne, R. Slater et D. Boughton.** 2008. Evaluation of the 2006/7 agricultural input subsidy programme, Malawi, Final report, School of Oriental and African Studies and Wadonda Consult and Michigan State University and Overseas Development Institute.
- Droppelman, K., J. Mukuwira et I. Khumwenda.** 2012. All eggs in one basket: a critical reflection on Malawi's development strategies. *Journal of African Development*, automne 2012, Vol. 14, N°2.
- Durevall, D., et R. Mussa.** 2010. Employment Diagnostics : Analysis on Malawi. Genève, Suisse, Gouvernement du Malawi et Organisation internationale du Travail.
- Galera Shaba, W.** 2013. Social protection and informal workers in Malawi. Paper Presented at a SASPEN and FES International Conference, Birchwood Hotel, Johannesburg, 16-17 septembre 2013.
- Gouvernement du Malawi.** 2014. Global AIDS Response Progress Report (GARPR): Malawi Progress Report for 2013. Disponible à l'adresse : www.unaids.org/sites/default/files/country/documents/MWI_narrative_report_2014.pdf
- Hartwig, R. et M. Grimm.** 2002. An assessment of the effects of the 2002 food crisis on children's health in Malawi. *Journal of African Economies* 21 (1):124-165.
- Kwengwere, P.** 2011. Inequality in Malawi. Disponible à l'adresse : www.osisa.org/sites/default/files/sup_files/chapter_2_-_malawi.pdf
- Lele, U.** 1990. Structural adjustment, agricultural development and the poor: lessons from the Malawian experience. *World Development*, 18(9):1207-1219.
- Lerman, R. I. et S. Yitzhaki.** 1985. Income inequality effects by income source: a new approach and applications to the United States. *The Review of Economics and Statistics*, 151-156.
- Levy, S., C. Barahona et B. Chinsinga.** 2004. Food security, social protection, growth, and poverty: the Starter Pack programme in Malawi. Natural Resource Perspectives Paper N° 95. Londres, ODI.
- Mussa, R.** 2015. Do the poor pay more for maize in Malawi? *Journal of International Development*, 27(4), 546-563.
- Ndikumana, L. et J. K. Boyce.** 2010. Measurement of capital flight: methodology and results for sub-Saharan African countries. *African Development Review*, 22(4), 471–481.
- Pryor, F. 1988.** Income Distribution and Economic Development in Malawi. *WDP* 36, août 1988. Banque mondiale.
- Rao, V.M. 1969.** Two decompositions of concentration ratio, *Journal of the Royal Statistical Society*, 132, 418-25.
- Rural Income Generating Activities (RIGA) Project.** Mars 2015. Disponible à l'adresse : www.fao.org/economic/riga/riga-database/en/
- Said, J. et K. Singini.** 2014. The political economy determinants of economic growth in Malawi. ESID Working Paper N° 40.
- Sindima, H.** 2002. Malawi's First Republic: An Economic and Political Analysis. University Press of America.
- Teorell, J., S. Dahlberg, S. Holmberg, B. Rothstein, F. Hartmann et Richard Svensson.** 2015. The Quality of Government Standard Dataset, version datée du 15 janvier. Université de Gothenburg, The Quality of Government Institute. Disponible à l'adresse : www.qog.pol.gu.se
- Wan, Guang.** 2001. Changes in regional inequality in rural China: decomposing the Gini index by income sources. *Australian Journal of Agricultural and Resource Economics*, 45(3), 361-381.